

Attribuer une réservation lors du retour (mono-site)



Decalog SIGB – Fiche pratique

Attribuer une réservation lors du retour (mono-site)

Édité par EMA, le 01/08/2022
MAJ par formation, le 21/03/2025

TABLE DES MATIERES

1	Introduction.....	2
2	Le retour d'un exemplaire.....	3
3	Le cas particulier d'une réservation forcée	4

1 Introduction

Une réservation porte sur la notice du document.

Par conséquent, dès qu'un exemplaire de la notice réservée peut être mis de côté pour satisfaire une réservation, on attribue l'exemplaire à cette réservation.

2 possibilités d'attribution :

- Au retour du document emprunté
- Manuellement quand la réservation porte sur un document disponible

Cette documentation traite uniquement de l'attribution d'un exemplaire à une réservation lors d'un retour de prêt.

2 Le retour d'un exemplaire

Dans le cas où un abonné réserve un document en prêt, l'attribution de la réservation peut se faire lors du retour de l'exemplaire.

Lorsque l'exemplaire est passé en retour, un message se déclenche :

Attribution d'un exemplaire à une réservation

Ce document fait l'objet d'une réservation par un abonné.

Document

 **Histoires du soir pour filles rebelles : 100 destins de femmes extraordinaires / Elena Favilli, Francesca Cavallo [les Arènes : DL 2017]** 

Abonné

LECHIEN, Philou (41777) [Famille : Bloch] 

LECHIEN, Philou (41777) [Famille : Bloch]

BABOULETTE, Maryse (71493) [Famille : Babo...]

 1 autre réservataire

Accès à la liste des réservataires via le menu déroulant

Exemplaire à attribuer

L'exemplaire 9123332390 (305.2 HIS - Adolescent - Documentaires) peut être attribué à l'abonné **LECHIEN, Philou** [41777].

 Vous pouvez attribuer cet exemplaire et le mettre de côté dans l'attente de son retrait par l'abonné.

Edition d'un ticket

☐ Oui ☒ Non

Il est possible d'éditer un ticket de réservation pour indiquer le nom du réservataire dans le document à mettre de côté.

 Attribuer

Ne pas attribuer

En cliquant sur le bouton « Attribuer », l'utilisateur attribue l'exemplaire au réservataire.

En cliquant sur le bouton « Annuler », le retour sera effectué et le document marqué comme disponible ; l'attribution réelle devra alors être réalisée plus tard via le module d'attribution des réservations.

A noter : L'accès à la liste des réservataires et le fait que l'attribution ne soit pas automatisée au premier réservataire par le système, permet de changer d'abonné en cas de nécessité. Dans le cas par exemple, où le bibliothécaire souhaite récupérer le document pour le prêter temporairement à un abonné fonctionnel.

3 Le cas particulier d'une réservation forcée

Dans le cas où un abonné réserve un document en prêt, mais que la réservation a été réalisée en dehors des règles déclarées dans les paramètres (raison possible : quota dépassé, réservation d'un document adulte pour un enfant, etc.), l'interface signale que la réservation a été *forcée*, mais que l'exemplaire est néanmoins attribuable.

Attribution forcée d'un exemplaire à une réservation

Ce document fait l'objet d'une réservation par un abonné.

Document

 **Zombie Kidz : Sauve ton école ! / Fabien Clavel [Rageot : 2023]**



Abonné

LECHIEN, Pipouillette (74264) [Famille : Bc



 Réserve le 21/03/2025 à retirer ici

Exemplaire à attribuer

La réservation a été forcée, l'attribution de l'exemplaire 10115640105 (E2 793.7 CLA - Adulte) pour l'abonné **LECHIEN, Pipouillette** [74264] est donc possible. Vous pouvez donc :

-  forcer l'attribution de cet exemplaire et le mettre de côté dans l'attente de son retrait par l'abonné
- ou**
-  ne pas attribuer cet exemplaire et laisser la réservation en attente

La réservation ayant été forcée, le délai de garde et la durée de prêt qui s'appliquent sont celles définies dans les « Préférences utilisateur »

Edition d'un ticket

☐ Oui ☒ Non

Durée de l'attribution (en jours) 10
Durée du prêt (en jours) 21

 Forcer l'attribution

 Ne pas attribuer

 En cas de besoin, le **service support** Decalog SIGB se tient à votre disposition via la plateforme de maintenance : <https://support.decalog.net>.